



Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49
Courriel : infoprimaire@diderot.ac.ke



CONSEIL D'ECOLE 18/10/16

Ordre du jour

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, installation du conseil, rôle et missions du conseil d'école
2. Présentation de l'école, dispositif d'enseignement et d'accompagnement
3. Projets et sorties du 1er trimestre
4. Livret scolaire numérique
5. Questions diverses

Autres questions soumises au préalable par les membres du Conseil :

- Enseignement de l'anglais
- Rôle des ASEM en Maternelle
- Cantine

Installation 1e Conseil d'Ecole 2016/2017

La séance débute à 17h en présence de :

- des représentants de parents d'élèves : Mme Deema MASSOUH, M. Jean Baptiste BLANC, Mme Codou DIAW, Mme Véronique PERSICHI VAZ VARELA, Mme Bernadette NGANKAM, Mme Aurore LÉBOUCHARD BARUA, M. Samir YASSINE, Mme Hamere TEFERA, Mme N'Zué Sylvie KOFFI
- de l'équipe pédagogique : Mme Karine KENTAOUI, Mme Bénédicte TICHIT, Mme Claudie CORVELLEC, M. David VIERS, M. Guillaume CLAVE, Mme Virginie SCHMITT, Mme Fabienne EYRAUD, M. Bouchaïb KENTAOUI, M. Fabien DELONNAY, Mme Carole CLOTTEAU, Mme Tessy NBUBI AMBATSA, Mme Hannah KINYUA, Mme Margaret NANGITHIA, Mme Gwenaëlle BEAUCHEMIN,
- du chef d'établissement : M. Yvan Schmitt
- du directeur du primaire : M. Antoine KOPP

Excusés : Mme Caroline MARY, M. Philippe Fiévet, Mme Edith CHABAL, Mme Sandrine DUCROIX, Mme Rozenn BABIN

Absents : M. Guangcai WU, Mme Noella Alice NDAYIMUTUYE GATALI, Mme Josefa ZUECO GUTIERREZ, M. Bony MPAKA NKUBIRI

1) Lecture et approbation de l'ordre du jour Installation du Conseil

Le Président de la séance Monsieur Kopp annonce l'ordre du jour. Monsieur Guillaume Clavé sera secrétaire de séance.

Les élections des représentants au conseil d'école se sont déroulées le 7 octobre et ont permis d'élire la liste des parents. Sur les 552 inscrits, il y a eu 122 votants. 86 se sont exprimés en faveur de la liste proposée, 0 vote était blanc et 36 ont été considérés comme nuls.

Sont membres de droit :

- siégeant avec droit de vote

Le directeur d'école

15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement

15 représentants de parents d'élèves dont au moins un par niveau d'enseignement

- siégeant avec voix consultative

- le chef d'établissement

- le directeur administratif et financier

- l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence.

L'inspecteur a nouvellement été nommé cette année. Il s'agit de Monsieur Olivier Le Mercier qui est en résidence à Addis Abeba. Monsieur Kopp profite de sa présentation pour présenter rapidement les autres établissements de la zone. Divers projets et la mutualisation de la formation continue sont organisés entre 16 établissements.

Rôle et missions du conseil d'école	<p>Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.</p> <p>Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur les structures pédagogiques, l'organisation du temps et du calendrier scolaires, le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres.</p> <p>Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.</p> <p>Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales.</p> <p>Les projets et l'organisation des classes de découverte.</p> <p>Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.</p> <p>Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques.</p> <p>Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.</p>
--	---

2) Présentation de l'école

Les effectifs sont sans cesse en mouvement, l'école compte des arrivées et départs, les chiffres présentés sont ceux du 19 septembre.

L'établissement compte 647 élèves dont 493 en primaire répartis sur 18 classes.

5 classes en Maternelle : 1 Petite section, 1 Moyenne section, 1 Moyenne et Grande section, 2 Grande sections soit 111 élèves.

13 classes élémentaires : 3 CP, 3 CE1, 2 CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1 et 2 CM2 soit 285 élèves.

L'établissement dispose de dispositifs d'enseignement et d'accompagnement spécifiques dont la présentation a permis de clarifier certains points.

Enseignement de l'anglais

Madame Kentaoui présente le dispositif :

Les élèves bénéficient de 3 heures d'enseignement de la langue anglaise par semaine. Lors de ces enseignements, chaque élève est inscrit dans un groupe de compétences qui lui permet de mieux répondre à ses besoins. Ces groupes sont établis en fonction du niveau de votre enfant à l'écrit.

Il est tout à fait possible au cours de l'année scolaire de passer d'un groupe de compétences à un autre en fonction du niveau de l'élève (nous prenons en compte les avancées mais aussi les difficultés passagères que peut rencontrer l'élève).

Des certifications Cambridge sont proposées dans le cours de l'année. Ces certifications témoignent d'un niveau de langue anglaise, et viennent valider et légitimer l'enseignement dispensé.

Pour répondre à une question de Madame Persichi sur la répartition des groupes par enseignante, ce tableau résume la réponse apportée lors du conseil.

	Niveau A1 du CECRL à l'écrit	Niveau A1+ du CECRL à l'écrit	Niveau A2 du CECRL à l'écrit
CP	Nangithia Margaret	Groupe 1 : Hannah Kinyua Groupe 2 : Grace Njagi Groupe 3 : Zipporah Njeri	
CE1	Grace Njagi	Groupe 1 : Margaret Nangithia Groupe 2 : Zipporah Njeri Groupe 3 : Hannah Kinyua	
CE2		Groupe 1 : Rebecca Gichuru Groupe 2 : Zipporah Njeri	Groupe 1 : Grace Njagi Groupe 2 : Hannah Kinyua
CM1	Margaret Nangithia	Zipporah Njeri	Groupe 1 : Donati Mukulu Groupe 2 : Wanjiru Ndung'u
CM2	Rebecca Gichuru	Rebecca Gichuru	Groupe 1 : Donati Mukulu Groupe 2 : Wanjiru Ndung'u

Madame Kentaoui précise également le fonctionnement des séances d'EMILE (enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère) qui représente 4 heures d'enseignement hebdomadaires. Ce dispositif profite à l'accomplissement du programme français par l'intervention de deux enseignants (de français et d'anglais).

Dispositif d'accompagnement des élèves à besoins particuliers

Monsieur Kopp présente le dispositif rendu possible grâce à un fort investissement du comité de gestion de l'établissement. L'établissement dispose de 3 AVS dont 2 officient en primaire. Nathan Vieille Marchiset accompagne la scolarité de 2 élèves de CP et CE1 et Jean-Philippe Scharf suit davantage des groupes d'élèves en cycle 2.

L'établissement dispose d'une orthophoniste présente à plein temps dans l'établissement. L'emploi du temps de Margot Lootvoet se remplit de demandes. Après avoir repris les dossiers des élèves suivis l'an dernier, elle termine une faste période de bilans.

L'école bénéficie également de la présence de 2 enseignantes pour accompagner les élèves peu ou non francophones.

Sarah Bonhomme prend en charge des élèves à raison de 2 heures par semaine pour qu'ils puissent être en mesure de mieux suivre la classe. Elle connecte son enseignement avec le vécu des élèves et le travail de la classe.

Ainsi les élèves enrichissent leurs connaissances en vocabulaire pour mieux comprendre les thématiques abordées en classe.

Depuis la rentrée, Gwenaëlle Beauchemin officie dans un nouveau dispositif d'intégration d'élèves peu francophones. Appelée UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ou classe d'intégration (CLIN), cette classe permet un parcours individualisé à chaque élève arrivant à l'école et ne pouvant suivre l'intégralité de la classe. Le principe est celui de l'alternance. Afin de favoriser le suivi scolaire et les acquisitions dans sa classe, l'enfant travaille quotidiennement avec Mme Beauchemin et réintègre ensuite sa classe. Le temps passé en classe d'intégration est individualisé et adapté aux capacités et compétences de chacun. Mme Beauchemin est régulièrement en concertation avec les enseignants des classes des élèves qu'elle accueille. Ces deux dispositifs sont accessibles aux élèves le nécessitant à partir de la GS. Avant cela, les enjeux de socialisation et de développement langagier prennent le pas sur une prise en charge via l'un de ces dispositifs.

3) Projets et sorties scolaires

Les projets inter-degrés ont d'abord été présentés :

Projet autour de la classification des animaux

Il s'agit d'un projet Action pédagogique pilote (APP) qui bénéficie d'un apport financier de l'AEFE. Ce projet permet de comprendre la classification des animaux. Diverses activités réalisées cette année pourront être reprises pour reprendre ce travail mené avec l'ensemble des cycles. Le projet prévoit un partenariat avec le Museum de Nairobi et le musée d'Histoire Naturelle de Paris.

Projet Web-radio va voir le jour cette année, les enseignants intéressés se sont concertés pour définir des idées communes de reportages, interviews, thématiques avec des podcasts téléchargeables.

Une interface d'écoute via le site Internet de l'école va bientôt voir le jour.

En mathématiques, le concours Castor au cycle 3 se déroulera en novembre, un défi maths inter degré peut prendre place plutôt que la course au nombre.

La journée de la francophonie se déroulera le samedi 18 mars pour le lycée. Cette journée fait partie d'autres actions menées par le comité pour la francophonie. Les actions menées l'an dernier devraient être reconduites cette année : dictée francophone, concours de récitation, concours de chanson.

Monsieur Kopp annonce le renouvellement du projet Ambassadeurs en herbe qui sera porté une nouvelle fois par Mesdames Corvellec & Eyraud.

Un projet autour d'une imprimante 3D va lier les élèves de primaire et ceux de 6e. Les collégiens réaliseront avec cette imprimante des jeux de mathématiques, de vocabulaire...

Les projets du primaire :

De nombreuses classes souhaitent accueillir un conteur, Monsieur Zouaoui sera en résidence dans l'établissement sans doute en avril.

Le prix Kitabu reconduit au secondaire sera initié cette année au primaire.

Différents projets de cycle ont été cités et vont jalonner la vie de l'établissement :

Reconduction du projet Micro-fusée au cycle 3, projets périodiques thématiques en Maternelle, chorale au CE1, rallyes lecture, ...

De nombreuses classes de découverte ont déjà été présentées aux familles. De nombreux projets sont en cours de rédaction et seront présentés le 8 novembre en conseil d'établissement.

Pour décembre, les classes de CM2 prévoient un voyage à Sagana, la classe de CE2 de Madame Braud prévoit un voyage à Naivasha.

D'autres suivront pour le début d'année 2017. Des réunions spécifiques seront organisées.

Enfin des manifestations organisées grâce à l'investissement de parents bénévoles de l'association Pundaktiv vont être réalisées tout au long de l'année :

Une fête de Noël aura lieu le 14 décembre, un spectacle et la venue du Père Noël est prévu.

Une fête de Carnaval et Kermesse de fin d'année seront également organisés.

Les derniers jours de classes de décembre seront riches avec le langage day le 15 décembre ainsi que la journée du personnage littéraire le 16 décembre. Lors de cette journée, les élèves sont invités à venir habillés à la façon de leur héros littéraire préféré.

<p>4) Livret scolaire</p>	<p>Un livret scolaire unique numérique LSUN se met en place dans le système éducatif français. Il est proposé par l'Education Nationale. Il sera bientôt mis en place en France, son arrivée est prévue au cours de l'année scolaire.</p> <p>L'équipe enseignante a souhaité modifier le livret en version papier rendu caduc par les nouveaux programmes.</p> <p>Ne pouvant utiliser le LSUN dans un premier temps, l'équipe a fait le choix d'un autre outil numérique Livreval. Ce livret est utilisé par de nombreux établissements en France et à l'étranger.</p> <p>Il s'agit d'un outil de validation des compétences de façon numérique. Les attestations officielles des programmes sont également disponibles via cet outil.</p> <p>Après un temps de formation début novembre, les enseignants de chaque cycle vont harmoniser les compétences évaluées lors de ce premier trimestre. Suite à cela, chacun complètera un livret pour chaque élève avec lequel il ou elle travaille. Les enseignantes d'anglais complèteront également le livret de chaque élève avec lequel elle travaille. Il en sera de même pour Mmes Beauchemin et Bonhommes, enseignantes FLE.</p> <p>Suite à cela, des temps d'échange entre les familles et les enseignants seront organisées, après que les familles aient pu consultées numériquement le livret de leur enfant.</p>
<p>5) Traitement des questions diverses</p>	<p>Le rôle des ASEM, assistante en Maternelle a été reprécisé. Elles occupent une fonction essentielle d'accompagnement des élèves en termes de besoin, d'hygiène. Elles participent également à l'accompagnement pédagogique des élèves sous le contrôle et la gestion des enseignants.</p> <p>Le système de surveillance et d'encadrement de la cantine a été évoqué. Le service est externalisé auprès d'une société qui assure le service de la nourriture, l'équilibre des repas. Une équipe de surveillants dédiés vient compléter l'encadrement des élèves. Cela signifie que pour chaque repas, les enfants sont surveillés et accompagnés par les ASEM et les surveillants. Chaque classe de maternelle étant suivie par « son » ASEM. Excepté pour le classe Mme Corvellec, dont les MS mangent avec l'ASEM de l'autre classe de MS.</p>
<p>Fin du Conseil</p>	<p>L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance s'est terminée à 18h10.</p>